

ALLEMAGNE

Date : 27.04.2017

Déclaration de la délégation représentant l'Allemagne
à l'Assemblée annuelle 2017 de la BERD
Nicosie (Chypre)

Notre hôte, Chypre, qui pour une durée limitée est un pays d'opérations, en a profité pour inviter la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à tenir son Assemblée annuelle ici. Je me joins à mes collègues pour remercier sincèrement Chypre de son hospitalité. Depuis l'an dernier, Chypre a réussi à boucler son programme d'ajustement, suite à la crise de 2013 du secteur financier. L'économie chypriote se distingue aujourd'hui par une forte croissance, une situation budgétaire en amélioration et une baisse du taux de chômage. Du point de vue de l'Allemagne, on ne peut qu'être extrêmement favorable aux efforts soutenus déployés par les deux parties de l'île pour la réunifier au sein d'un seul État, et j'espère que ce processus pourra bientôt être couronné de succès.

Malgré un environnement mondial économique qui continue d'être difficile – et un monde de plus en plus instable politiquement –, la BERD peut une fois de plus se féliciter de ses bonnes performances l'an dernier. Avec un volume annuel d'investissements de 9,4 milliards d'euros et 378 projets en 2016, la Banque a largement contribué au processus de transition dans ses pays d'opérations, enregistrant un bénéfice net de près d'un milliard d'euros. J'aimerais féliciter l'ensemble de la Direction et du personnel de la Banque pour ce bon résultat.

Avant d'aborder ce que l'on appelle le cœur de métier de la Banque, j'aimerais également remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'achèvement du projet de la nouvelle enceinte de confinement de Tchernobyl. Le confinement du réacteur endommagé est une contribution cruciale à la sécurité en Europe. Représentant à elle seule le principal donateur de ce projet, avec une contribution totale de 1,5 milliard d'euros, et gestionnaire des fonds, la Banque a largement contribué au succès majeur remporté l'an dernier, 30 ans après l'accident nucléaire.

La BERD peut à juste titre être fière de son nouveau concept de transition révisé et actualisé, qui met en avant six qualités. Ce concept est conforme au mandat défini à l'article 1 de l'Accord portant création de la Banque, tout en fournissant des lignes directrices destinées à aider la BERD à s'acquitter de sa mission. Il est par conséquent logique que le nouveau concept de transition soit le thème général du Forum des affaires organisé dans le cadre de cette Assemblée annuelle. Il ressortira des discussions qui auront lieu dans ce cadre

et de l'application du nouveau concept de transition dans la durée si ce nouveau concept entraînera également une réévaluation de l'impact sur la transition des projets financés par la Banque et du dialogue qu'elle mène sur les politiques à mettre à œuvre. Globalement, nous nous réjouissons de ce concept révisé et notons avec plaisir qu'il reflète les suggestions que nous avons faites l'an dernier concernant la bonne gouvernance. La dimension transnationale de plus en plus présente dans les projets, à laquelle nous sommes très favorables, est elle aussi liée au nouveau concept de transition.

Celui-ci va maintenant être progressivement intégré dans les nouvelles stratégies par pays, qui font actuellement l'objet d'une importante rationalisation en termes de contenu et de procédure. Parallèlement à cette réorganisation des stratégies par pays, nous nous réjouissons en particulier de l'attention accrue qui sera accordée à l'évaluation politique et économique des pays.

De même, il est logique que la Banque incorpore dans ses stratégies par pays son Programme de transition vers une économie verte, ainsi que sa Stratégie pour la promotion de l'égalité des genres, qui ont été adoptés en 2015. Cela s'applique également à la Stratégie d'inclusion économique, qui est le sujet de la table ronde de cette année.

La BERD fait d'ores et déjà figure de leader parmi les IFI/BMD en matière de lutte contre les effets du changement climatique et de protection de l'environnement. La Banque, dont 33 % du volume annuel d'investissements bancaires ont été consacrés à ce domaine en 2016, est en bonne voie pour atteindre l'objectif qu'elle s'est fixé, soit 40 % d'ici 2020. Cela lui permet d'apporter un soutien considérable à ses pays d'opérations et d'être pour nous un partenaire important pour réaliser les objectifs convenus lors de la COP21 en matière de protection climatique. J'aimerais voir la BERD redoubler d'efforts pour développer les capacités d'utilisation des financements climatiques dans ses pays d'opérations.

Le Plan de mise en œuvre de la stratégie 2017-19 (PMS) adopté à la fin de l'année dernière et les économies convenues dans le cadre du programme d'efficacité et d'efficience opérationnelles permettront à moyen terme de maintenir un budget essentiellement stable, comme le prévoyait le précédent PMS. Le PMS 2017-19 autorise même des investissements initiaux supplémentaires pour la mise en œuvre de mesures relevant du programme d'efficacité et d'efficience opérationnelles, mais les réductions de dépenses censées en résulter d'ici 2020 devraient venir compenser les sommes engagées. J'approuve pleinement ce programme de modération des dépenses, compte tenu, en particulier, de la volatilité croissante des revenus de la Banque. L'autre évolution envisagée que je soutiens aussi en principe est

l'expansion prudente des prises de participations de la Banque et le renforcement de la situation de la Banque concernant ses revenus prévus, tout en ayant conscience des risques accrus associés à une telle approche. Dans cette perspective, il est d'autant plus important de mettre en œuvre le programme de modération des coûts prévu dans le PMS 2017-19. J'espère en outre que la Direction et le Conseil d'administration fourniront également, dans le contexte du rapport sur la décision qui doit encore être prise concernant le ratio coûts-revenus en tant que paramètre de contrôle, une synthèse détaillée et actualisée des évolutions en matière de revenus.

Le développement des prises de participations que je viens d'évoquer devrait également entraîner une augmentation des activités de la Banque en Europe centrale et dans les États baltes. Nous avons justement besoin d'investir aussi dans cette région d'opérations pour contrebalancer les risques accrus que la Banque doit être prête à prendre dans un certain nombre de pays cibles.

Je constate par ailleurs avec satisfaction que le nouveau gouvernement ouzbek semble être de plus en plus convaincu que des institutions efficaces, offrant un cadre juridique prévisible, sont une condition essentielle à la réussite économique et au progrès social d'un pays. Je soutiens par conséquent la Direction dans sa volonté de rapprochement et d'approfondissement des relations avec l'Ouzbékistan et j'estime que la Banque peut tirer satisfaction de voir le gouvernement ouzbek se tourner vers elle, à l'heure où il s'engage sur la voie des réformes, pour profiter de ses conseils et de son expérience.

Je me réjouis en outre de voir que la BERD a trouvé une façon d'être également présente en Cisjordanie, avec l'accord des autorités aussi bien palestiniennes qu'israéliennes. La Cisjordanie est sans aucun doute un endroit où le secteur privé a besoin d'aide pour se développer. L'engagement actif de la BERD est également l'occasion d'intégrer économiquement la Cisjordanie dans la région, et donc de dynamiser son potentiel. C'est pourquoi je suis favorable à l'affectation envisagée du revenu net de 2016 en faveur du Fonds.

Pour finir, j'applaudis des deux mains la contribution de 50 millions d'euros supplémentaires du Fonds spécial des actionnaires de la BERD en soutien à des projets dans les deux pays qui accueillent des réfugiés. J'aimerais également remercier une fois de plus la Banque pour sa réponse rapide, l'an dernier, au drame des réfugiés et sa mise en œuvre, dans les limites de son mandat et de ses ressources, de projets dans les régions qui offraient un abri aux réfugiés.